

Pays (ICN)	Madagascar	Nombre total de membres ayant le droit de vote présents (suppléants compris)	16
Numéro de réunion (le cas échéant)		Nombre total de membres d'entités autres que l'ICN / observateurs présents (dont le personnel du Secrétariat de l'ICN)	7
Date (jj.mm.aaaa)	17.10.2024	Le quorum a été atteint (oui ou non)	oui
Coordonnées de la personne présidant la réunion			
Son nom et le nom de son organisation	Prénom	Luc	Réunion hybride à la salle de conférence du M/SanP à Ambohidahy
	Nom	SAMISON	
	Organisation	Institutions Universitaires et Recherches	
Son rôle au sein de l'ICN	Président	Type de réunion	Réunion ordinaire
Son secteur	GOUV	Présence du Secrétariat du Fonds mondial/de l'agent local du Fonds à la réunion	Autre

GOUV	Gouvernement	PVM	Personnes vivant avec les trois maladies et/ou affectées par elles
MLBL	Partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux dans le pays	PPA	Représentants des principales populations affectées
ONG	Organisations non gouvernementales et à assise communautaire	REL	Associations religieuses/Organisations confessionnelles
EDU	Secteur universitaire/éducatif	SP	Secteur privé / Associations professionnelles / Coalitions d'entreprises

RÉSUMÉ DE L'ORDRE DU JOUR

N° de point de l'ordre du jour	Indiquez le titre de chaque point/thème ci-dessous	Sélectionnez une catégorie appropriée à chaque	Si « Autre », précifiez
Point n° 1	Mots du comité éthique	p. Autre	
Point n° 2	Rapport entre les deux AG	p. Autre	
Point n° 3	Résultats dashboard et recommandations du CSS à valider Informations sur le cofinancement CS7 et mission du Fonds mondial	p. Autre	
Point n° 4		p. Autre	
Point n° 5	Positionnement du CCM	p. Autre	
Points n° 6	Recommandations CSS et AF à valider	p. Autre	
Point n° 7	Rapport REM : consultation(TB) et autres éventuelles consultations	p. Autre	
Point n° 8	E-learning, Pré-campagne MID, Expériences PSI-PNLP	p. Autre	Information pour Réflexion sur une nouvelle approche de formation des acteurs locaux
Point n° 9	Information sur l'orientation du CCM	p. Autre	
Point n° 10	Divers: 1) MPOX = Variole simienne 2) Campagne MID 2024 3) Colloque VIH du 22 au 24 octobre 2024 4) Prochaine visite de l'équipe pays du GF dirigée par la nouvelle PFM (Fin octobre)	p. Autre	

Pour ajouter un nouveau point, sélectionnez la ligne correspondant au dernier point et copiez-la. Ensuite, sélectionnez la ligne suivante, faites un clic droit et choisissez « Insérer les cellules copiées » dans le menu qui s'affiche. Répétez cette opération autant de fois que nécessaire.

SA

PROCÈS-VERBAL DE CHAQUE POINT DE L'ORDRE DU JOUR

Présentation Ordre du jour		Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit d'intérêts ? (Oui ou Non)	
aucune déclaration à ce moment		Oui	
Résumé de la présentation et des questions traitées			
A. Mots de bienvenue et d'introduction de Mir le Président du CCM			
B. Mots de remerciements pour tous les membres et les entités présentes.			
C. Auto- présentation			
D. Validation de l'ordre du jour par tous les participants,			
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale			
<i>Résumez les contributions à la discussion de chaque circonscription dans les espaces prévus à cet effet.</i>			
Présentation de l'agenda par le Président du CCM contenant 10 ordres du jour.			
Décision(s) Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.			
L'ordre du jour de l'AG est approuvé par tous les membres présents			
Insertion du rapport de la réunion de consultation(REM) du groupe constitutif PCPER dans l'Ordre du jour 7			
Mesure(s)		Principale personne responsable	Échéance
<i>Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.</i>			
Présentation du rapport de la réunion de consultation du groupe constitutif PCPER dans l'OJ 7		PCPER Membres du CCM	AG 17 Octobre 2024
Prises de décision			
Mode décisionnel	Si vous avez sélectionné « Vote », indiquez le mode et le résultat	Indiquez le nombre de membres <u>opposés</u> à la décision	Indiquez le nombre de membres de l'ICN avant le droit de vote qui se sont <u>abstenus</u>
Consensus*	Mode de vote		
	Sélectionnez...		
Point n° 1			
Mots du comité éthique			
Conflit d'intérêt. (Indiquez ci-après les noms des membres/suppléants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux décisions).		Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit d'intérêts ? (Oui ou Non)	
aucune déclaration à ce moment		Oui	
Résumé de la présentation et des questions traitées			
Présentation/Mes excuses pour l'absence des 02 membres du comité éthique (Pr VANHECKE et Dr RAZAKANAIVO)			
Présentation des mots d'éthiques par Le Président du CCM			
Il a fait un rappel que le document" code d'éthique" du CCM est déjà partagé à tous les membres et a parlé des comportements attendus par les membres du CCM:			
<ul style="list-style-type: none"> - Agir dans le strict respect de leur devoir de diligence - Rendre compte de leurs actions - Agir avec intégrité - Agir avec dignité et respect - Faire entendre leurs voix 			

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale

Résumez les contributions à la discussion de chaque circonscription dans les espaces prévus à cet effet.

<p>Institutions Universitaires et Recherches/Président du CCM</p>	<p>Président a invité les membres du CCM à respecter les différentes attentes dans le document concernant le code éthique du CCM. Il a demandé aux membres de remonter au comité éthique des problèmes éventuels rencontrés dans la mise en oeuvre pour être étudiés à ce niveau. Cela devrait se faire pour une bonne coordination des subventions du Fonds mondial.</p>				<p>Principale personne responsable</p>	<p>Échéance</p>	
<p>Mesure(s)</p>	<p>Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.</p>						
<p>Décision(s)</p>	<p>Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.</p>						
<p>Prises de décision</p> <p>Mode décisionnel</p> <p>Consensus*</p>	<p>Si vous avez sélectionné « Vote », indiquez le mode et le résultat</p>	<p>Mode de vote</p> <p>Sélectionnez...</p>	<p>Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision</p>	<p>Indiquez le nombre de membres opposés à la décision</p>	<p>Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont abstenus</p>		
<p>Point n° 2</p>	<p>Rapport entre les deux AG</p>						
<p>Conflit d'intérêt.</p> <p>aucune déclaration à ce moment</p>	<p>Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit d'intérêts ? (Oui ou Non)</p> <p>Ouï</p>						
<p>Résumé de la présentation et des questions traitées</p>	<p>Le Secrétaire exécutif du CCM a rapporté aux membres les décisions qui a été prises entre les 2 AG cités ci-dessous pour ratification:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Validation OJ de la présente AG -Signature de la lettre de soutien du CCM pour la demande d'Assistance Technique à l'Initiative pour PNLISTS dans le cadre de eTIME -Validation du calendrier des prochaines orientations des membres du CCM par AT/CCM hub/GF, pour les 4-5 et 6 décembre 2024 -Suivi continu de la révision du montant de l'engagement de l'Etat au cofinancement CS7 selon les recommandations du GF -Suivi du dossier de demande d'immunités et privilèges du GF auprès de Ministère de Justice et de Ministère des affaires Etrangères -Envoi d'email au GF sur la situation alarmante de rupture de stock des intrants anti TBMR en vue d'anticiper leur approvisionnement -Soumission au GF de la Lettre de demande de financement supplémentaire du M5anP contre le Mpox -Validation d'intégration du nouveau membre du CCM, représentant de la Primature au CCM : Dr Dimbindraibe Ratafika Andriamalazamanga , Conseiller Technique Permanent de Mr le PM -Validation d'intégration des nouveaux membres du Comité d'Ethique: Mme L'ex-Ministre de la Justice Ramanandralbe Ranaivoaharivony Bakolalao et Mme Ramparaolina Tendry (Membre du CCM) -Signature et soumission de lettre de demande d'appui financier auprès de la Principauté de Monaco pour la prise en charge du poste de Coordination C.19RIM au sein du Secrétariat du CCM 						
<p>Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale</p>	<p>Résumez les contributions à la discussion de chaque circonscription dans les espaces prévus à cet effet.</p>						
<p>Institutions Universitaires et Recherches/Président du CCM</p>	<p>a invité tous les membres du CCM de bloquer les dates du 04-05-06 Décembre pour l'orientation du CCM. Cette orientation sera une occasion pour tous les membres de faire des échanges sur nos activités, renforcer le lien qui existe entre les membres et recevoir des enseignements pour améliorer nos fonctions au niveau du CCM. Il a demandé de réserver ces 03 jours pour tous les membres et que tous les 03 secteurs soient représentés (secteur gouvernemental, la société civile et les partenaires techniques et financiers) à cet atelier d'orientation.</p>						
<p>MOH/DGFS</p>	<p>a fait une auto présentation et s'excuse pour l'absence de Mme le Secrétaire Générale.M. Le DGFS est le représentant du Secrétariat général du Ministère de la Santé Publique.</p>						

<p>AUTRES/CSS/DAAF du MinsANP</p>	<p>a adhéré sur le partage d'information par rapport à l'avancement de la signature de la lettre d'engagement du cofinancement et il a énuméré les étapes franchies depuis la mission du FM pour cette activité:</p> <ul style="list-style-type: none"> -échange avec l'équipe du FM lors de leur passage -revision des chiffres contenus dans la lettre déjà signée par le Premier Ministre selon la recommandation du FM, il est aux alentours de 14 988 000 USD pour la contribution de financement sur le GC7. -détails sont déjà envoyés au FM à Genève -validation des rubriques retenues, -soumission auprès du FM pour les dépenses justifiées de l'année 2023?, déjà validée par le Fonds mondial -la lettre pour cofinancement 2024 est déjà partagée à M. DLMT et SG. <p>Toutes les parties techniques ont été achevées par l'équipe de la DAAF, il reste le document final signé par les deux Ministres (le Ministre du Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministre de la Santé Publique).</p>
<p>Institutions Universitaires et Recherches/Président du CCM</p>	<p>a expliqué que cette lettre de cofinancement est une condition qu'impose le FM pour le pays bénéficiaire des subventions du Fonds mondial; Pour GC7 les subventions de Madagascar sont à 125 000 000 USD et en contre partie le pays doit signer une lettre d'engagement de cofinancement avec un montant préalablement défini par le FM qui est de 14 988 000USD.</p>
<p>AUTRES/FM/Darius</p>	<p>a confirmé que ce partage de dépenses a été déjà fait par DAAF et le FM est en attente de la soumission des annexes. Il a insisté qu'il est important de travailler pour que la lettre d'engagement soit signée et disponible dans le temps. M. Le DAAF reste en communication avec le responsable Mme Regina et Mme Titti Offei.</p>
<p>Institutions Universitaires et Recherches/Président du CCM</p>	<p>a souligné que tous les responsables ont travaillé intensément pour avancer dans ce domaine et il y a toujours des interventions des responsables qui nécessitent de plaider à tous les niveaux pour la disponibilité de ces documents finalisés lors du passage de FM prochainement.</p>
<p>AUTRES/FM/Darius</p>	<p>a partagé l'information que l'OMS fait partie de l'organe responsable pour l'obtention de document finalisé de cofinancement.</p>
<p>Décision(s)</p>	<p><i>Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.</i></p> <p>Le rapport entre les deux AG sus-mentionnés est ratifié par tous les membres</p>
<p>Mesure(s)</p>	<p><i>Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.</i></p>
<p>Prises de décision</p>	<p><i>Indiquez le mode de vote et le résultat</i></p>
<p>Mode décisionnel</p>	<p>Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision</p>
<p>Consensus*</p>	<p>Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont abstenus</p>
<p>Point n° 3</p>	<p>Résultats dashboard et recommandations du CSS à valider</p>
<p>Conflit d'intérêt.</p>	<p>Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit</p>
<p>aucune déclaration à ce moment</p>	<p>Oui</p>

A

<p>Résumé de la présentation et des questions traitées</p> <p>Présentation des résultats dashboard et recommandations du CSS par le cordonnateur du CSS</p> <p>Subvention conjointe TB-VIH/PSI/CS7:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Mettre en place un dashboard de suivi rapproché des acheminements des intrants au niveau PHAGEDIS, planifiés avec SALAMA; (ii) Renforcer le suivi du respect du contrat du PR avec Central d'achat SALAMA, pour l'améliorer si nécessaire et éviter les retards de livraison ou le respect du plan de distribution ou autres manquements aux clauses; (iii) Faire appel à l'appui de l'UNICEF pour d'éventuels besoins d'intrants durant les situations de catastrophes et/ou d'urgences; (iv) Informer les acteurs locaux dans le DRSP, SDSP sur les changements ou différences entre la nouvelle et l'ancienne subventions; (v) dans le respect de MoU entre PR et CCM, pour chaque subvention, toujours mettre en copie de toutes correspondances entre GF et PR malgré l'omission de GF; (vi) Officialiser la demande de PNLISTS au CCM concernant la condition requise par GF de réaliser encore une fois l'analyse situationnelle dans les districts VIH-CS7, qui a déjà été soumise durant l'élaboration de la demande de financement pour l'analyse des gaps programmiques et qui prend beaucoup de ressources donc freine les réalisations de CS7; (vii) Identifier la meilleure approche permettant l'accélération des paiements des AC, EC, PE, infirmiers de drop in center sur le financement de C19RM/OP2/santé communautaire pour les prochaines périodes de mise en œuvre; (viii) Concernant l'envoi des échantillons de crachats pour analyse au LAZM, revoir la lourdeur administrative occasionnée par les procédures en vue de les alléger et accélérer pour écarter les risques de détérioration de l'échantillon et d'erreur des résultats; (ix) Identifier des sources de financement pour ces envois dans les contrats de PSI déjà en cours (x) Diffuser à tous les bénéficiaires le guideline du GF sur la sécurisation des équipements et matériels acquis sous les subventions du GF 	<p>Subvention Paludisme/PSI/CS7:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Améliorer la méthode actuelle de soumission des DANO auprès du GF pour l'aider à prendre des décisions rapidement; (ii) Continuer à soutenir l'effort du SR PNLIP actuel dans le suivi rapproché des stocks des intrants dans les périphéries, permettant de collecter par appel téléphonique les responsables au niveau de SDSP afin de disposer des données y afférentes, pour établir le dashboard sur la situation mensuelle des stocks d'intrants ; (iii) Anticiper l'identification des économies au début du 4ème trimestre 2024, afin de les reprogrammer pour l'important gap d'intrants paludique estimé pour le 2nd semestre 2025, et de soumettre dans les meilleurs délais auprès du GF en vue de déclencher les commandes et assurer une réception dans les délais ; (iv) Toujours informer les différents acteurs locaux au niveau de SDSP sur les activités financées par les différentes nouvelles subventions. <p>Subvention SRPS/NMF3 et C19RM/OP2:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Accélérer l'acheminement de ces OG et prioriser celui des 29 districts des 6 Régions du GF tout en invitant la contribution de tous les missionnaires; (ii) Etablir la cartographie des financements du SNIS y compris du communautaire en vue d'identifier le GAP financier en vue d'une possibilité de positionnement des PTF; (iii) Renforcer la coordination des financements des PTF avec RPI du MSANP, qui ont financé les data de connexion dans l'optimisation des ressources; (iv) Solliciter le MSANP à renforcer le suivi d'utilisation correcte des équipements et matériels octroyés à travers les subventions; (v) Solliciter le MSANP à Cartographier les équipements et matériels octroyés et leur financement pour identifier les réels gaps dans le système de santé surtout dans les services transversaux (SIG, SAF, MI, EMAR, EMAD, DRSP); (vi) Pour éviter le risque d'une autre éventuelle perte de base de données du DHIS2, solliciter le MSANP à décider sur le système de stockage à long terme des métadonnées du système d'information sanitaire, c'est-à-dire mettre en place un système CLOUD au lieu d'un serveur physique, qui est en principe un back up, en commençant à revoir cette possibilité d'hébergement dans le contrat du Telma avec MSANP.
<p>Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale</p> <p><i>Résumez les contributions à la discussion de chaque circonscription dans les espaces prévus à cet effet.</i></p>	<p>PVVIH/MAD/AIDS/ Mr Firinga</p> <p>a demandé sur l'organe, les responsables de suivi des différentes recommandations émises au niveau du CCM. Il a souligné qu'aucun changement n'est constaté après plusieurs recommandations. Il a demandé aussi des clarifications à propos de suivi pour ces recommandations.</p> <p>Institutions Universitaires et Recherches/Président du CCM</p> <p>a clarifié que toutes les remarques venant de tous les acteurs, toutes les parties prenantes soient entendues et considérées par les réalisateurs ou les institutions responsables. Malgré le contexte difficile, il a demandé à tous les acteurs, à tout le monde de se donner la main pour que toutes les remarques puissent être réalisées convenablement.</p> <p>OSC/Palu/ Vice -Présidente du CCM</p> <p>a demandé une clarification que toutes les recommandations dérivent de la vérification de dashboard, ces recommandations englobent ceux qui sont dans les dashboard dans la période d'avant(02 dashboards) ou lors du dernier dashboard. Elle a demandé s'il y a eu des avancements au niveau du Ministère, PR et les différents acteurs concernant les recommandations émises avant.</p> <p>AUTRES/SE du CCM</p> <p>a expliqué qu'il y a un système de suivi des recommandations au niveau du CCM actuellement et ce système implique tout le monde. Les recommandations validées par l'AG seront envoyées aux PRs pour qu'ils établissent le plan et le délai pour réaliser ces recommandations émises. Les différents actions et les plannings établis par les PRs doivent être inclus dans le tableau de suivi de recommandations. Ce tableau contient aussi des recommandations du TRP. Ce tableau de suivi de recommandations est partagé à tous les membres du CCM pour que chaque membre soit bien informé par rapport à l'avancement de la mise en œuvre.</p>

SA

Institutions Universitaires et Recherches/Président du CCM	a demandé à tout le monde de se donner la main pour améliorer la situation et toutes les remarques émises par le CSS doivent refléter dans la réalisation de toutes les activités. Il a demandé aux représentants des PRs de mettre en valeur les recommandations émises lors de la réunion du CCM.				
AUTRES/CN UCP	a exprimé sa sollicitation si le CCM pourrait partager les recommandations pour les préparations des plans d'actions y afférents avec le Ministère de la santé.				
Institutions Universitaires et Recherches/Président du CCM	a assuré que le CCM va transmettre toutes les recommandations aux PRs.				
AUTRES/PR/ PSI	a expliqué que certaines recommandations ont été discutées au cours de la réunion du dashboard et des actions sont déjà entreprises. Le PR PSI va revenir vers tous après avoir eu la validation du FM.				
Décision(s) Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.					
Mesure(s)	Principale personne responsable		Échéance		
<p>Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.</p> <p>Transmettre les recommandations du CSS aux PRs UCP et PSI</p> <p>Secrétariat du CCM</p> <p>Dans les meilleurs délais</p>					
Mode décisionnel	Si vous avez sélectionné « Vote », indiquez le mode et le résultat	Mode de vote	Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision	Indiquez le nombre de membres opposés à la décision	Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont abstenus
Vote		A main levée	16	0	
Point n° 4 Informations sur le cofinancement CS7 et mission du Fonds mondial					
Conflit d'intérêt. (Indiquez ci-après les noms des membres/suppléants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux					
aucune déclaration à ce moment					
Résumé de la présentation et des questions traitées					
Cet ordre du jour concernant les informations sur le cofinancement est déjà traité dans l'OJ numéro 02, Le président a annoncé:					
<ul style="list-style-type: none"> - la mission de l'équipe pays du Fonds mondial du 28 Octobre au 02 Novembre 2024, il y aura une rencontre des missionnaires avec tous les agents de mise en oeuvre des subventions du fonds mondial(Le Ministère de la Santé Publique, les PRs, les SRs, les acteurs, les PCPEs, les OSC...) - une information importante, c'est l'arrivée de la nouvelle gestionnaire du portefeuille de Madagascar qui est de nationalité portugaise et elle fera partie des missionnaires de l'équipe pays du Fonds mondial. 					
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale					
a demandé à l'équipe du FM présent en ligne et a demandé à M. Darius de présenter la nouvelle gestionnaire de portefeuille de Madagascar.					
a annoncé que la nouvelle PFM de MADAGASCAR est Mme Blanca Gil Antunano, elle a pris son nouveau poste depuis quelques jours. Elle a déjà travaillé en tant que PFM en Burundi, en Afrique Austral, Afrique Oriental et en Amérique Latine. Elle a beaucoup d'expérience au sein du Fonds mondial. Elle fera partie de l'équipe pays pour la prochaine mission en fin Octobre et aura un agenda de rencontre pour tous les acteurs. Elle restera 2 semaines à Madagascar.					

A

Décision(s) Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.						
Mesure(s)		Principale personne responsable		Échéance		
<i>Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.</i>						
Prises de décision						
Mode décisionnel	Si vous avez sélectionné « Vote », indiquez le mode et le résultat	Mode de vote	Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision	Indiquez le nombre de membres opposés à la décision	Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont abstenus	
Point n° 5						
Positionnement du CCM						
Conflit d'intérêt. (Indiquez ci-après les noms des membres/suppléants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux			Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit			
aucune déclaration à ce moment			Oui			
Résumé de la présentation et des questions traitées						
Présentation par le Président du CCM : information sur la modification à la page D2 du rapport délivré par le consultant sur le positionnement du CCM suite à la modification des plateformes de gouvernance en santé. Lors de la dernière réunion de l'AG du CCM, notre recommandation a été émise et il a été demandé d'insérer le CCIA de GAVI parmi les plateformes de gouvernance.						
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale						
<i>Résumez les contributions à la discussion de chaque circonscription dans les espaces prévus à cet effet.</i>						
Décision(s) Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.						
La modification du rapport de l'AT mandaté pour le positionnement du CCM est approuvé						
Mesure(s)		Principale personne		Échéance		
<i>Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.</i>						
Prises de décision						
Mode décisionnel	Si vous avez sélectionné « Vote », indiquez le mode et le résultat	Mode de vote	Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision	Indiquez le nombre de membres opposés à la décision	Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont abstenus	
Consensus*						
Points n° 6						
Recommandations CSS et AF à valider						
Conflit d'intérêt. (Indiquez ci-après les noms des membres/suppléants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux décisions).			Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit d'intérêts ? (Oui ou Non)			
aucune déclaration à ce moment			Oui			

A

Résumé de la présentation et des questions traitées

<p>(i)Présentation des recommandations du CSS, adressées au PR UCP/MSANP et élaborées avec AF:</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Discuter avec le Bureau Exécutif du CCM d'une éventualité de sensibilisation sur la lutte contre les fraudes et corruption pour le CCM, ses comités et l'équipe de son secrétariat, nouvellement mis en place; 2. La périodicité de la présente réunion de coordination entre AF et Comité CSS du CCM est maintenue semestrielle. Donc la prochaine réunion serait en mois de Mars 2025; 3. Inviter les AgMD et PR à renforcer la vérification des PJ à leur niveau respectif pour soumettre à l'AF des documents corrects; 4. Renforcer la maîtrise du ManPro par les AgMO et PR; 5. Inviter les récipiendaires (PR et AgMO) à accélérer la soumission des PJ correctes auprès de l'AF, correspondant aux restes à payer, traitées mais non encore approuvées, pour éviter les risques de plaintes des prestataires; 6. Renforcer le service financier du PR pour le renforcement de la vérification et du contrôle des PJ à son niveau et pour l'amélioration de la comptabilisation des PJ correctes en vue d'éviter le retard de paiement des prestataires; 7. Favoriser le travail en équipe entre l'AF et le PR pour relever ensemble tous ces défis; 8. Aussitôt reçues par le PR, vérifier et soumettre auprès de l'AF le plus tôt possible les requêtes déjà accompagnées de l'ordre de paiement comme pour le cas de la requête des salaires en vue d'économiser les délais impartis de paiement; 9. Informer le Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique des constats récurrents observés par l'AF sur la gestion financière des subventions par le PR UCP pour une meilleure amélioration en vue de la performance des subventions au profit du renforcement du système de santé résilient et pérenne du Pays. 10. Encourager l'AF, à améliorer ses approches qui ont pu prévenir l'inéligibilité de 1,8 millions d'USD
<p>(ii)Discussions (iii)Prise de décisions de l'AG</p>	
<p>Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale <i>Résumez les contributions à la discussion de chaque circonscription dans les espaces prévus à cet effet.</i></p>	
<p>Autres</p>	<p>CN/UCP/MSANP- Demande de clarification sur le sens explicite de la recommandation numéro 10 "d'encourager l'AF, à améliorer ses approches qui ont pu prévenir l'inéligibilité de 1,8 millions d'USD"?</p>
<p>Institutions Universitaires et Recherches</p>	<p>Président du CCM/CICM- Clarification sur l'importance de soutenir l'approche et la méthodologie de l'AF qui aide le PR UCP à éviter des inéligibles à hauteur de 1,8 millions USD</p>
<p>Autres</p>	<p>AF- Clarification sur les 1,8 millions USD, qui est un montant de toutes les requêtes à payer mais retournées après leur première soumission pour complétude des Pièces Justificatives PJ, jusqu'à la date du 30/06/2024 et ce montant a sûrement diminué depuis jusqu'à ce jour car il y a eu déjà beaucoup d'échanges de régularisation entre AF et UCP</p>
<p>Institutions Universitaires et Recherches</p>	<p>Président du CCM/CICM- Clarification sur le rôle de l'AF qui a vérifié au préalable la complétude, l'exactitude et la conformité des PJ relatives aux requêtes de paiement du PR et qui a permis d'éviter ces 1,8 millions USD de devenir des inéligibles si ces vérifications n'ont pas eu lieu avant leur éventuel. Clarification sur ce montant de 1,8 millions USD, qui sont des dépenses dont les PJ sont en cours de régularisation par le PR et ses AGMIOS pour être payées.</p>
<p>Autres</p>	<p>SE du CCM- Clarification sur les 1,8 millions USD, qui est le montant de toutes les requêtes à payer et n'ayant pas été payées ainsi que retournées une ou plusieurs fois auprès du PR à cause du manque ou d'insuffisance ou de faute d'exactitude ou de conformité des PJ, jusqu'au 30/06/2024; aussi comme il s'agit des dépenses alors ils ne sont pas des inéligibles du pays mais des dépenses qui restent à payer dès que leurs PJ soient complètes ou exactes et deviennent conformes</p>
<p>Autres</p>	<p>SE du CCM CN/UCP/MSANP et AF- Clarification sur les dépenses avec des PJ à régulariser et à payer, qui sont à hauteur de 1,8 millions USD jusqu'au 30/06/2024 et qui a diminué depuis jusqu'à ce jour</p>
<p>Autres</p>	<p>CN/UCP/MSANP- Doléance auprès du CCM d'organiser une réunion semestrielle entre CSS et UCP à postériori de celle du CSS avec AF en vue de finaliser leurs recommandations à présenter devant l'AG du CCM dans le cadre de transparence et de neutralité et d'objectivité du CCM. Confirmation de la conviction de l'UCP, qui rejoint celle du CCM et de l'AF de réduire les risques fiduciaires en renforçant le contrôle des PJ par tous les responsables PR et AF avant tout paiement.</p>
<p>Institutions Universitaires et Recherches</p>	<p>Président du CCM/CICM- Recommandation au PR UCP/MSANP de retenir comme leçon apprise le renforcement du contrôle ou de la vérification systématique de la complétude, de l'exactitude, de la conformité des PJ par un agent du PR avant de réaliser chaque paiement des dépenses</p>
<p>PVM</p>	<p>MAD/AIDS: demande de relecture de la recommandation numéro 5</p>
<p>Institutions Universitaires et Recherches</p>	<p>Président du CCM/CICM- relecture de la recommandation numéro 5 "d'inviter les récipiendaires (PR et AgMO) à accélérer la soumission des PJ correctes auprès de l'AF, correspondant aux restes à payer, traitées mais non encore approuvées, pour éviter les risques de plaintes des prestataires"</p>

SA

Autres	UCP/MSANP- Commentaire sur la relation actuelle entre le PR UCP/MSANP et l'AF, qui n'est pas très bonne où ce dernier a une fâcheuse manie de chercher systématiquement des lacunes dans les dossiers de requêtes de paiement soumis par UCP bien que ces dossiers sont souvent conformes au Manuel de procédures et notes de services en vigueur: ce qui démotive le PR UCP/MSANP. Rappel sur les résultats d'audit et d'évaluation de performance de la subvention par GF, qui sont du ressort de la responsabilité partagée entre le PR UCP/MASANP et AF. Rемаque du PR sur le dernier audit où l'AF n'a pas appuyé et accompagné le PR UCP/MSANP ni pendant l'audit ni pour la finalisation du rapport d'audit avec l'auditeur externe. Doléance de renforcer le travail en équipe de l'AF avec le PR UCP/MSANP et la collaboration étroite entre-eux surtout pour une meilleure performance des nouvelles subventions CS7.
Institutions Universitaires et Recherches	Président du CCM/CICM- Rappel à l'ordre au PR UCP/MSANP, AF et autres acteurs de mise en oeuvre des subventions du GF, qui sont obligés de travailler ensemble malgré les maintendus et de laisser de côté les frictions afin que les activités soient réalisées comme prévu et que les ressources soient utilisées correctement et efficacement afin de fournir les services tant attendus par les cibles des subventions à Madagascar. Recommandation à l'AF de renforcer son appui au PR UCP/MSANP et de réaliser le plan de transfert de compétences prévu.
Autres	AF- Confirmation de prendre bonne note des recommandations de l'AG de ce jour, d'améliorer sa collaboration avec le PR UCP et de renforcer son accompagnement et plan de transfert de compétences convenu. Doléances sur l'amélioration mutuelle de la communication des besoins d'accompagnement entre AF et UCP, qui pourrait être bidirectionnelle.
GOUV et Institutions Universitaires et Recherches	DGFS/MSANP et Président du CCM/CICM- Recommandation au PR UCP/MSANP et AF d'améliorer leur communication entre-eux et leur collaboration dans le but de conjuguer ensemble tous les efforts pour utiliser tous les fonds efficacement et à bon escient au profit d'une meilleure santé de la population à Madagascar. Recommandation au CSS de suivre cette recommandation d'amélioration du travail en équipe et de collaboration étroite ainsi que de communication entre ces 2 entités.
GOUV	DGFS/MSANP- Commentaire sur les problèmes de communication et de collaboration entre AF et PR UCP, qui pourraient être un facteur de blocage pour l'atteinte des objectifs fixés de la subvention.
GOUV	DLMT/MSANP- Rappel sur la logique d'intervention où le retard de la disponibilité des fonds entraîne au retard de la mise en oeuvre et la non atteinte des résultats comme prévus. Recommandation aux PR de rendre disponible à temps les fonds pour la réalisation des activités selon le plan établi et bien coordonné par le MSANP à travers ses différents programmes
PPA	ONG MIRINDRA/TB- demande de clarification sur les sanctions issues de l'absence de régularisation des PJ de ces 1,8 millions USD et le non remboursement des dépenses inéligibles d'une subvention
Institutions Universitaires et Recherches	Président du CCM/CICM- Clarification sur le non remboursement des inéligibles d'une subvention comme tel est le cas de la subvention M/SRPS/NMF2/UCP/MOH où elles ont été imputées deux fois de leur valeur de la subvention SRPS/MSANP/CS7 comme le gouvernement Malagasy ne les a pas remboursés dans les délais impartis.
Autres	SE du CCM- Clarification sur les 1,8 millions USD, qui ne sont pas des dépenses inéligibles comme ils restent encore des dépenses impayées par faute de PJ en cours de régularisation
Institutions Universitaires et Recherches	Président du CCM/CICM- Demande d'avis d'approbation de l'AG sur toutes ces recommandations
Décision(s)	Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous. A l'unanimité, l'AG du CCM décide d'approuver toutes les recommandations sus mentionnées
Mesure(s)	Principale personne responsable Échéance
Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises; en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.	
Partager aux concernés les recommandations du CCM	
Etablir le plan d'actions pour leur mise en oeuvre et le partager au CSS pour son suivi	
suivre l'état d'exécution de ces recommandations	
Prises de décision	
Mode décisionnel	Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont abstenus
Vote	Indiquez le nombre de membres opposés à la décision
	Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision
	Mode de vote
	À main levée
	16
	0
	0

Point n° 7	<p>Rapport REMI : consultation(TB) et autres éventuelles consultations Confits d'intérêt: (Indiquez ci-après les noms des membres/suppléants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux aucune déclaration à ce moment</p>	<p>Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit</p>	<p>Oui</p>
Résumé de la présentation et des questions traitées	<p>Rapportage des avis des groupes constitutifs, représentants les PPA et PVM du VIH et de la TB, collectés pendant leur réunion de consultation préparant l'AG de ce jour</p>		
Résumé des contributions / préoccupations / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale	<p>(i)Présentation des points préoccupants, qui pourraient bloquer l'atteinte des objectifs fixés et liés aux trois 95, que les PPA et PVM VIH ont soulevé pendant leur réunion de consultation dans le cadre de la préparation de l'AG de jour de et les rapporter au CCM dans les plus brefs délais:</p> <p>1*) insuffisance de médecins référents, dont la majorité est actuellement à la veille de leur retraite et le non respect de la confidentialité par les stagiaires paramédicaux et autres confrères remplçants qui assurent les responsabilités des Médecins référents absents;</p> <p>2*) rupture de tests pour le dépistage du VIH chez les PCPÉR, sur ce les résultats attendus ne sont pas atteints;</p> <p>3*) le problème de récupération des ARV par un tiers ou PE comme les patients n'étaient pas disponibles pour le faire d'autant plus que les centres de traitement ne s'ouvrent pas le week-end;</p> <p>4*) le problème de discrimination des malades venant d'autres centres de traitement par rapport à ceux de Befelatanana qui sont prioritaires pour le suivi de CV; aussi l'horaire pour le CV est vraiment très limité</p>		
PPA-VIH	<p>(ii) Rapportage au CCM sur la suggestion des PPA et PVM VIH pour résoudre ces problèmes:</p> <p>1*) accélérer la mise en œuvre de l'activité de recrutement des Médecins référents par le MSANP</p> <p>2*) établir une note de service du MSANP qui autorisera la récupération des ARV par un tiers ou PE au nom des malades non disponibles, en s'amenant avec les carnets de ces malades</p> <p>3*) réaliser un rappel à l'ordre à l'endroit de tous les laborantins utilisant les genexperts d'effectuer le suivi des CV pour tous les malades qui en ont besoins sans discrimination</p>		
Institutions Universitaires et Recherches	<p>Président du CCM/CICM- Demande d'avis du PNLISTS par rapport à ce compte-rendu</p>		
Autres	<p>PNLISTS- Mots de remerciement au PPA et PVM VIH pour ce compte rendu très explicite. Rappel à l'AG des objectifs des trois 95. Clarification sur l'amélioration et l'adoption de nouvelles approches dont les approches différenciées qui permettent d'atteindre les objectifs des trois 95. Clarification sur les intrants de dépistage du VIH acquis sur la subvention du GF, qui sont destinés pour le dépistage des PCPÉR uniquement ; autrement, la quantité de test de dépistage qui est distribuée au PHAGEDIS et récupérée par les PE, est en fonction des objectifs du cadre de performance c'est-à-dire le nombre de test distribués est égal au nombre de PCPÉR dépistés attendu. Clarification sur aucune population générale ne doit être dépitée en utilisant les intrants de dépistage du Fonds mondial. Clarification sur le principal problème de test qui est souvent lié au retard de livraison. Clarification sur le risque écarté de rupture d'ARV au niveau national car l'approvisionnement au niveau pays s'est bien passé comme prévu. Clarification sur le problème de suivi des CV par Genexperts qui rencontrent actuellement un problème de disponibilité de cartouche. Confirmation du représentant de PNLITS de prendre bonne note du compte rendu des PPA et PVM VIH et de le transmettre au sein du service pour discussion avec ses techniciens, surtout ce problème de discrimination au sein de Befelatanana, à travers la priorisation du suivi de CV aux malades de Befelatanana contre ceux venant des autres centres de traitement externes de Befelatanana.</p>		
Autres	<p>DLMT/MSANP- Confirmation de la réception des plaintes des PPA et PVM VIH, que nous et de le transmettre au sein du service pour discussion avec ses techniciens. Rappel sur le gap énorme des intrants de dépistage du VIH au niveau national pour la population générale, qui a été exposé pendant la table ronde avec les PTF dans le cadre de mobilisation de ressources. Rappel sur les dates de la prochaine colloque VIH à Madagascar, qui se déroulera du 22 au 24 Octobre 2024 au CCI Ivato et sera une opportunité de plaider une nouvelle fois de la situation de Madagascar en vue de mobiliser davantage ressources pour combler ce gap d'intrants de dépistage pour les populations passerelles voire générale, qui ne sont pas prévues dans les subventions du GF. Information sur l'ENS VIH et Syphilis chez les femmes enceintes à la 1ère CPN, qui est en cours et permettra au pays d'estimer la situation épidémiologique de la population générale et de réajuster ses réponses. Suggestion aux représentants des PVM et PPA de ne pas attendre les réunions de l'AG du CCM pour remonter les informations sur la mise en œuvre des activités concernant les 3 programmes Paludisme, VIH et TB, qu'ils constatent sur le terrain mais d'en discuter directement le plus tôt possible avec la DLMT et ses programmes car la DLMT reste toujours disponible et ouverte à toute discussion 24heures sur les 7 jours afin d'intervenir dans l'immédiat.</p>		
PVM	<p>SISAL- Commentaires sur la subvention VIH sous CS7, gérée par PSI où: (i) il est seulement prévu de prendre en charge 10 malades indigents entre décembre 2024 et janvier 2025; (ii) les assistances sociales et médecins référents deviennent insuffisants pour la prise en charge des PVIH attendues; (iii) la quantité prévue de préservatifs et de gels lubrifiants à distribuer aux PCPÉR est largement inférieure par rapport à celle de nmf3 et le risque est l'augmentation du nombre de nouveaux cas infectés; (iv) il est constaté une faible participation des PCPÉR et PVIH aux différentes réunions de préparation de la prochaine colloque VIH pendant lesquelles il est décidé les détails du spot publicitaire montrant publiquement la boîte d'ARV et compromettant la confidentialité des malades au sein de leur famille, leur localité ainsi que risquant leur discrimination et leur stigmatisation. Poléance de ne pas afficher la boîte d'ARV dans le spot publicitaire de la colloque.</p>		

A
B

Institutions Universitaires et Recherches	Président du CCM/CICM- recommandation aux PR PSI et SR PNLISTS de prendre bonne note des plaintes et doléances des PCPER et PVVIH pour l'amélioration de la performance de la subvention VIH-TB et rendre compte au CSS des mesures prises relatives à ces points. Rappel aux représentants des PVM et PPA du but des réunions de consultations des groupes constitutifs, réalisées par leurs représentants au sein du CCM avant et/ou après les réunions de l'AG du CCM, sous le financement du CCM afin de se faire représenter au sein du CCM, de collecter et de passer leur voix sur les différents points à discuter à l'AG du CCM car il est impossible d'inviter tous les PVM et PPA exhaustifs à l'AG du CCM.	
PPA	TB- ONG MIRINDRA- Rapport de consultation du groupe constitutif de la TB, précédant l'AG de ce jour où il est préoccupé par la faiblesse des résultats obtenus, le risque lié au report de la mise en œuvre de la formation des AC	
Autres	DLMT/MSANP- Rappel sur les lignes d'activités de la subvention TB-VIH/CS7, majoritairement sous condition, qui ne peuvent être réalisées seulement après avoir fourni les documents exigés et obtenu l'ANO du CTGF, y compris l'activité de formation des AC ainsi qu'expliquant cette faible atteinte des résultats car les activités qui en incombent restent toujours en attente du respect de ces conditions. Information sur la participation des PCPER et PVVIH au Colloque VIH, qui comptent à une quinzaine d'invités en plus des autres parties prenantes de toutes les îles participantes	
Institutions Universitaires et Recherches	Président du CCM/CICM- Présentation du nouveau coordonnateur national du programme national de lutte contre la tuberculose qui est le Professeur TIARAY Harison, un Pneumo-physiologue, ayant exercé au CHU Befelatanana.	
PVM	MADAIDS- Clarification sur la précédente doléance des PVM et PCPER liée à leur participation aux différentes réunions stratégiques sur le VIH en invitant au moins 2 personnes ou entités en vue de toujours respecter le principe directeur de JIPA et la continuité du Dialogue pays	
Institutions Universitaires et Recherches	Président du CCM/CICM- Confirmation des doléances bien notées par les PR et SR. Demande de rapportage par le reste des groupes constitutifs des OSC	
Autres	SE du CCM- Clarification sur l'approche de rapportage des différents groupes constitutifs des OSC durant les AG du CCM, qui est à tour de rôle, autrement un groupe constitutif par AG, pour ne pas trop alourdir l'OD de l'AG, à l'exception des points à discuter d'urgence sollicités par d'autres groupes constitutifs non prévus durant la présente AG	
Décision(s)	Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.	
Mesure(s)		
	<i>Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.</i>	
	Ne pas attendre les réunions de l'AG du CCM pour remonter les informations sur la mise en œuvre des activités concernant les 3 programmes Paludisme, VIH et TB, qu'ils constatent sur le terrain mais d'en discuter directement le plus tôt possible avec la DLMT et ses programmes car la DLMT reste toujours disponible et ouverte à toute discussion 24heures sur les 7 jours afin d'intervenir dans l'immédiat.	Principale personne responsable Échéance
	Prendre bonne note des plaintes et doléances des PVVIH et PCPER ci-après, de les traiter et rendre compte au CSS des mesures prises relatives à ces points:	tout au long du cycle des programmes dans les meilleurs délais
	(i) Il est seulement prévu de prendre en charge 10 malades indigents entre décembre 2024 et janvier 2025;	SR PNLISTS, PR PSI
	(ii) les assistances sociales et médecins référents deviennent insuffisants pour la prise en charge des PVVIH attendues;	
	(iii) la quantité prévue de préservatifs et de gels lubrifiants à distribuer aux PCPERs est laigement inférieure par rapport à celle de nmf3 et le risque est l'augmentation du nombre de nouveaux cas infectés;	
	iv) accélérer la mise en œuvre de l'activité de recrutement des Médecins référents par le MSANP	
	v) établir une note de service du MSANP qui autorisera la récupération des ARV par un tiers ou PE au nom des malades non disponibles, en s'amenant avec les carnets de ces malades	
	vi) réaliser un rappel à l'ordre à l'endroit de tous les laborantins utilisant les genexperts d'effectuer le suivi des CV pour tous les malades qui en ont besoins sans discrimination ;	
	(vii) le spot publicitaire montrant publiquement la boîte d'ARV et compromettant la confidentialité des malades au sein de leur famille, dans leur localité ainsi que risquant leur discrimination et/ou leur stigmatisation.	
	(viii) Doléance de ne pas afficher la boîte d'ARV dans le spot publicitaire de la colloque.	
	Accroître le nombre des PVVIH et PCPER à inviter aux réunions stratégiques sur le VIH-TB, au moins à 2 personnes ou entités en vue de toujours respecter le principe directeur de JIPA et la continuité du Dialogue pays	SR PNLISTS, SR SECNLIS, PR PSI
	suivre la finalité des discussions sur les plaintes et doléances des PVVIH et PCPER susmentionnées	CSS dans les délais impartis

SA

Prises de décision			
Mode décisionnel	Mode de vote	Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision	Indiquez le nombre de membres opposés à la décision
Sélectionnez...		Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont <u>abstenus</u>	
Point n° 8 E-learning, Pré-campagne MID, Expériences PSI-PNLP Conflit d'intérêt. (Indiquez ci-après les noms des membres/suppléants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux aucune déclaration à ce moment)			
Résumé de la présentation et des questions traitées Présentation des leçons apprises de la digitalisation de la formation des acteurs de la campagne distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticide de 2024, par CSS et PNLP Questions-réponses			
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale			
PPA	Vice-président OSC Palu/FANOITRA- Mots de remerciements au PNLP, qui a pu identifier les défis à relever pour une formation digitalisée et le prochain grand challenge ceux de la digitalisation de la formation des AC. Demande de clarification sur la réalisation de la campagne MIID 2024, qui est en cours		
Autres	SE du CCM- Clarification sur l'importance de cette présentation, qui pourrait constituer un élément de prise de décisions du CCM relatives aux diverses formations dans le cadre d'utilisation optimale des différentes ressources. Rappel sur l'analyse du GF concernant les dépenses mandatées de l'Etat Malagasy relatif au cofinancement sous NMF3, où il a constaté que la proportion majoritaire de ces dépenses mandatées étaient investies dans la formation des agents de santé; ainsi l'Etat n'a pas investies dur d'autres activités de renforcement du système de santé. Clarification sur l'approche adoptée pour la formation du CCM qui est débuté par une formation individuelle en ligne, suivie d'un atelier de formation recourcie en regroupement de 3 jours, appuyée par une AT du GF pour l'interaction et une meilleure appréhension de la formation. Doléance pour les Acteurs de la campagne MIID 2024 ayant suivi la formation en ligne et obtenus la notation attendue, de leur délivrer un certificat de réussite aux tests à la formation afin de capitaliser leur participation à la formation et documenter la liste de ces participants.		
PPA	Vice-président OSC Palu/FANOITRA- Rappel aux membres du CCM et de ses comités d'achever leurs formations en lignes avant le regroupement en Décembre 2024		
PPA	TB- ONG MIRINDRA- Demande de clarification sur la possibilité d'une certification unique à l'issu du suivi de tous les modules de formation en ligne des membres du CCM		
Décision(s) Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.			
Mesure(s) Principale personne responsable Échéance			
Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées. pour les Acteurs de la campagne MIID 2024 ayant suivi la formation en ligne et obtenus la notation attendue, délivrer un certificat de réussite aux tests à la formation afin de capitaliser leur participation à la formation et documenter la liste de ces participants.			
Prises de décision dans les délais impartis			
Mode décisionnel	Mode de vote	Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision	Indiquez le nombre de membres opposés à la décision
Sélectionnez...		Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont <u>abstenus</u>	
Point n° 9 Information sur l'orientation du CCM Conflit d'intérêt. (Indiquez ci-après les noms des membres/suppléants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux aucune déclaration à ce moment)			
Résumé de la présentation et des questions traitées Information sur les dates clés à réserver dans l'agenda de chaque membre du CCM et de ses comités Discussions			
Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit Oui			

A
5

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale

PPA	Vice-président OSC Palu/FANOTRA- encouragement à tous les membres du CCM et de ses comités de compléter leurs modules de formations en lignes avant le regroupement en Décembre 2024				Principale personne responsable	Échéance
Autres	DLMT/MSANP- Demande de clarification sur la liste actuelle des membres du CCM qui compose le secteur gouvernemental au sein du CCM					
Autres	SE du CCM- Clarification sur la liste des membres du secteur gouvernemental au sein du CCM en complétant les sièges vacants et en actualisant certains membres qui ne travaillent plus pour le MSANP ou qui ont une assiduité faible voire nulle aux réunions de l'AG car ces absences affaibliraient la voix du secteur gouvernemental					
Décision(s)	Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.					
Mesure(s)	Principale personne responsable					
Résumez ci-après les mesures qui doivent être entreprises, en spécifiant qui en est responsable et à quelle date elles doivent être terminées.						
actualiser la liste des membres du secteur gouvernemental au sein du CCM en remplaçant les membres qui ne travaillent plus pour le MSANP et ceux qui ont une assiduité faible voire nulle aux réunions de l'AG ainsi qu'en complétant les places vides						
Prises de décision						
Mode décisionnel	Indiquez le nombre de membres en faveur de la décision	Indiquez le nombre de membres opposés à la décision	Indiquez le nombre de membres de l'ICN ayant le droit de vote qui se sont abstenus			
Sélectionnez...	Sélectionnez...					
Point n° 10	<p>Divers:</p> <p>1) MPOX = Variante simienne</p> <p>2) Campagne MID 2024</p> <p>3) Colloque VIH du 22 au 24 octobre 2024</p> <p>4) Prochaine visite de l'équipe pays du GF dirigée par la nouvelle PFM (Fin octobre)</p>					
Conflit d'intérêt.	<p>(Indiquez ci-après les noms des membres/supplicants qui ne doivent pas prendre part aux discussions et aux décisions à ce moment)</p> <p>Le quorum était-il toujours atteint après la mise à l'écart des membres visés par un conflit d'intérêt</p> <p align="center">Oui</p>					
Résumé de la présentation et des questions traitées						
1*) Présentation sur les actualités relatives au MPOX: OMS : Urgence de santé publique de portée internationale (14/08/24); Zone E: aucun cas détecté; Plan de préparation pour MPOX, montant: 23 413 680 502 Ar ou 5 202 596 USD; Lettre de manifestation d'intérêt envoyée; Le FM n'a pas octroyé des fonds supplémentaires pour MPOX ; Réaffectation budgétaire du C19RM pour MPOX (en attente de validation du FM)						
Discussion						
2*) Présentation sur les actualités de la campagne MIID 2024: Annulation du Lancement officiel de la campagne MIID						
Discussion						
3*) Présentation sur les prochaines dates clés à réserver dans son agenda respectif: du 22 au 24 octobre 2024, les journées du 20ème colloque du VIH par la COI; du 28 Octobre au 5 Novembre 2024, la période de mission du GF à Madagascar avec la nouvelle PFM						
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les circonscriptions de l'instance de coordination nationale						
Autres	SE du CCM- Clarification sur le budget de MPOX qui a été déjà soumis au GF par le PR UCP et étant en cours de revue par GF et LFA ainsi que leur retour parviendra au pays dans les plus brefs délais selon le SMS envoyé par Mr Darius du GF à Dr André					
MLBL	OMS: Demande de clarification sur les fonds qui seraient destinés à financer le projet MPOX					
Autres	Chargé de Coordination C19RM/SE CCM- Clarification sur le budget de MPOX, préétabli par DVSSER avec l'appui de l'OMS, soumis au Fonds mondial, uniquement du volet surveillance de MPOX, d'environ USD 270 000 qui a été établi sur la base de la réaffectation d'une partie des fonds prévus pour la surveillance dans la 2ème vague de C19RM dont il s'agit juste d'une partie du plan national à la préparation au MPOX et non dans sa totalité à hauteur des 5 millions et le reste dépendra du positionnement des autres PTF					
Autres	PNLP- Demande d'appui au CCM pour plaider auprès de GF concernant la DANO relative à l'activité de réunion de coordination effectuée par le comité de coordination MIID de District et les activités de supervision à réaliser par les Districts et Régions					
Autres	CTGF/Mr Darius- Confirmation sur la réception de ces DANO, qui sont déjà en cours de revue et leur réponse parviendra au PR demain Vendredi 18 Octobre 2024					
Décision(s) Résumez les décisions dans la cellule ci-dessous.						
Mesure(s)	Principale personne responsable					Échéance

SA

Pour ajouter un nouveau point, sélectionnez la ligne correspondant au dernier point et copiez-la. Ensuite, sélectionnez la ligne suivante, faites un clic droit et choisissez « Insérer les cellules copiées » dans le menu qui s'affiche. Répétez cette opération autant de fois que nécessaire.

	Heure, date et lieu de la prochaine réunion (jj.mm.aaaa):
Indiquez les points de l'ordre du jour dans les espaces prévus à cet effet	

Pour ajouter un nouveau point, sélectionnez la ligne correspondant au dernier point et copiez-la. Ensuite, sélectionnez la ligne suivante, faites un clic droit et choisissez « Insérer les cellules copiées » dans le menu qui s'affiche. Répétez cette opération autant de fois que nécessaire.

DOCUMENTS D'APPUI

Annexes jointes au procès-verbal de la réunion. Sélectionnez Oui ou Non dans le menu déroulant	
Liste de présence	Oui
Ordre du jour	Oui
Autres documents d'appui	Oui
Si vous avez répondu oui à « Autres documents d'appui », indiquez-les ci-après :	

[Dossier de l'AG](#)

LISTE DE VÉRIFICATION

	Sélectionnez Oui ou Non
Ordre du jour communiqué dans les temps impartis avant la réunion	Oui
Liste de présence renseignée	Oui
Distribution du procès-verbal au plus tard une semaine après la réunion	Non
Commentaires intégrés dans le procès-verbal, nouvelle version validée par les membres de l'ICN*	Non
Procès-verbal distribué aux membres de l'ICN, aux suppléants et aux non-membres	Oui


* Les procès-verbaux de l'ICN sont souvent approuvés à la réunion suivante. Plusieurs mois pouvant s'écouler entre deux réunions, on considère qu'une validation électronique permet de gérer les réunions plus efficacement.

GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISÉS DANS LES PROCÈS-VERBAUX

Sigle/Acronyme	Signification
FM/GF	Fonds mondial
SG	Secrétariat Général du Ministère de la Santé Publique
AG	Assemblée générale du CCM
PFM	Fund Portfolio Manager du Fonds mondial
CE	Comité Exécutif du CCM
CS§	Comité de suivi stratégique du CCM,

Pour ajouter un sigle ou un acronyme, sélectionnez la dernière ligne de la liste et copiez-la. Ensuite, sélectionnez la ligne suivante, faites un clic droit et choisissez « Insérer les cellules copiées » dans le menu qui s'affiche. Répétez cette opération autant de fois que nécessaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ICN PRÉPARÉ PAR :

Type / Nom (en capitales) >	Dr RABEMANANA André	Date >	04 Nov 2024
Fonction >	SE	Signature >	



APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ICN :

Approuvé par (nom) >	Professeur SAMISON Luc	Date >	06 NOV 2024
Fonction >	président du CCM	Signature >	